

travailler de concert avec tous les Canadiens pour que nous fassions ces choix dans notre meilleur intérêt face aux défis d'aujourd'hui et à la nécessité d'asseoir notre prospérité future.

Pour atteindre les buts visés par l'Énoncé de politique internationale, le gouvernement doit faire en sorte que les rôles appropriés soient mis en place en matière de politique étrangère et de commerce international. Il nous faut disposer des outils qui permettront de mettre en œuvre une politique étrangère qui sera cohérente

dans les différents secteurs de l'État et qui sera pleinement fidèle aux intérêts du Canada à l'étranger. La stratégie canadienne de commerce international doit apporter les bonnes réponses sur le plan du climat des affaires au pays ainsi que de nos relations commerciales internationales, et assurer aux entreprises canadiennes les services dont elles ont besoin. À cette fin, le gouvernement établira un processus consultatif pour examiner les meilleurs moyens d'y parvenir, à la lumière des questions soulevées au Parlement et par les parties intéressées.